

Voici le nouvel argument que je voudrais présenter. J'estime qu'on a porté atteinte à mes privilèges, à ma réputation et à mon honneur de député, parce que les ministériels diffusent partout au Canada, en mon nom et au nom de tous les députés, des slogans et des opinions que je trouve non seulement fallacieux, mais malhonnêtes sous de nombreux rapports.

La preuve de la malhonnêteté a déjà été faite, madame le Président, mais il ne conviendrait pas de porter une telle accusation sans l'étayer . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: Il ne conviendrait pas d'affirmer que ces annonces sont fallacieuses ou malhonnêtes sans prendre quelques minutes pour donner des raisons.

Le ministre d'État (Multiculturalisme) nous a parlé aujourd'hui du contenu éducatif de ces annonces qui montrent des oies en vol, des castors et toute la ménagerie. Personnellement, je suis profondément choqué à la vue des panneaux publicitaires qu'on retrouve partout. Par exemple, permettez-moi de vous citer un extrait d'un message télévisé. Je suis certain qu'il doit figurer sur un panneau quelque part au Canada. Ce message fait partie de la campagne publicitaire organisée par le gouvernement:

Cela fait plus d'un siècle que notre constitution a été écrite pour nous.

C'est vrai, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été proclamé il y a plus de 100 ans, mais il a été écrit par des Canadiens qui l'ont fait pour nous. Bien sûr, ils sont morts maintenant, mais cela n'a pas arrêté le processus de révision et de mise à jour de cette loi qui nous sert de constitution.

La citation précédente s'adresse de toute évidence à ceux de nos concitoyens qui ne connaissent pratiquement rien de l'histoire nationale et qui ne savent pas comment l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été rédigé. Cette citation pourrait leur faire croire que ce texte de loi a été rédigé ailleurs qu'au Canada par des étrangers. En réalité, les Pères de la Confédération étaient des Canadiens qui ont œuvré dans un esprit de bonne volonté pour donner naissance à notre pays, jadis nation fière.

Le deuxième slogan—et si vous le voulez bien, voudrais en citer encore deux ou trois—figure sur les grands panneaux publicitaires disséminés à travers tout le pays et annonce ceci:

Tout chez nous a changé sauf la constitution.

Est-ce vrai ou faux d'après vous, Madame le Président? C'est foncièrement erroné. La tenue de conférences au niveau des premiers ministres est une innovation typiquement canadienne. D'année en année, ces conférences entre les ministres provinciaux et fédéraux ont permis de modifier voire de rédiger progressivement et de façon systématique l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ainsi, madame le Président, la péréquation régionale, dont personne n'avait pourtant entendu parler en 1867, fait maintenant partie intégrante de la réalité fédérale. Les provinces nanties partagent généreusement leurs richesses avec celles qui le sont moins. Et qui aurait songé au vote des femmes en 1867? Au fil des années, la constitution a subi maints changements de cette nature, ce qui me fait dire que le slogan est incorrect.

Privilège—M. McGrath

Il y a une troisième formule plus importante qui choque très vivement tout au moins de nombreux Canadiens de ma région, et cette formule, nous pouvons la lire sur d'immenses affiches:

A new constitution: Make it right, make it work, make it ours.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce que l'on veut donner à entendre, c'est que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est un échec, une aberration, et qu'il n'est pas à nous. Je dis au contraire qu'il est bien à nous, car ce sont des Canadiens qui l'ont rédigé. En quoi plusieurs anciennes colonies ont-elles eu tort de se rendre ensemble au Parlement britannique pour lui demander l'autorisation de constituer un État fédéral au sein de la famille des gouvernements parlementaires britanniques, et de travailler à sa réussite? On donne à entendre que cet État est un échec.

Pour qu'une association—à plus forte raison une confédération—puisse fonctionner, la confiance et la solidarité sont nécessaires; malheureusement, le gouvernement actuel a réussi, en suscitant des affrontements avec les différentes provinces et avec leurs premiers ministres respectifs, à détruire cette confiance et cette solidarité.

Si vous le permettez, j'aimerais passer maintenant à une dernière formule lapidaire qui est affichée aux yeux de tous dans le métro de Toronto et dans les rues de Vancouver et de Charlottetown. Cette formule . . .

Mme le Président: A l'ordre. J'aimerais faire appel à la collaboration du député pour qu'il s'en tienne aux raisons pour lesquelles il estime à première vue que la question de privilège est fondée. Les députés servent mal leur cause en ne présentant pas leurs arguments sur ce point précis car je devrai m'en passer pour juger de la question. Ils interviennent dans le débat manifestement pour m'éclairer. J'aimerais bien être éclairée, et je demande aux députés de concentrer leur attention sur ces raisons.

● (1610)

M. Siddon: Merci, madame l'Orateur. J'ai tenté de faire ressortir l'essentiel de mes vues au début de mes observations, ce que je vais répéter. Je suis député ici à la Chambre des communes au même titre que tous les députés, et lorsque le ministre d'État au multiculturalisme proclame de par le pays que sa campagne publicitaire parle en mon nom, qu'elle a le consentement de la Chambre ou, du moins, qu'il donne à entendre qu'elle a l'appui de tous les députés, c'est alors que mon intégrité est mise en doute. Je vais chez moi dans ma constitution pour me faire dire, «Mais le panneau-réclame nous dit de travailler ensemble pour construire un Canada meilleur dès maintenant». C'est le slogan d'un océan à l'autre; mais qui travaille ensemble? Dites-moi: qui, qui donc travaille ensemble pour construire un pays meilleur?

A mon avis, en jugeant du bien-fondé de la motion de mon collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), Votre Honneur doit reconnaître que l'intégrité de tous les députés, pris individuellement, est en jeu si les slogans que proclame le gouvernement partout au pays induisent en erreur, s'ils sont faux, et font planer des doutes sur ma réputation et celle de tout le monde au pays.